

LOCATION DE MATÉRIEL

TV 65 pouces	75€
TV 55 pouces	50€
PC portable	40€
Vidéo projecteur	45€
Ecran roll-up (2x3m)	65€
Caméra visio-conférence	100€
Spider Phone (téléphone conférence)	20€
Pupitre	30€
Micro sans fil	50€
Piano à queue (Yamaha)	150€
Package numérique (uniquement au salon IX) comprenant 1 PC portable et 2 TV (sur le mur)	100€

DRESS CODE



En brasserie toute la journée

Dans le reste du Cercle Munster - avant 17h

- Chemise et veste sont de rigueur.
- Le jean est accepté dans la mesure où ce dernier n'est pas négligé ou troué.
- Les t-shirts, polos de sport, et autres sweats, les shorts, les bermudas et pantacourts, mais aussi les tongs, les sandales et autres claquettes devraient rester dans le cadre privé.
- Les baskets propres et non sportives sont les bienvenues sous condition d'être assortie d'une tenue élégante. Les chaussures à vocations sportives n'ont aucune utilité au Cercle Munster.
- Les casquettes de sport et bonnets, ne sont pas non plus appropriés dans nos murs ; les chapeaux et casquettes élégants sont les bienvenus mais seront évidemment laissés au vestiaire !

Dans le reste du Cercle Munster - après 17h

- Le jean n'est pas de mise.
- Tenue de ville élégante et port de la cravate ou du nœud papillon pour les hommes.
- Robe, tailleur jupe ou tailleur pantalon, et chaussures ou bottes pour les dames.
- La direction se réserve le droit de refuser l'accès au Cercle Munster à toute personne dérogeant au Dress Code et vous prie par conséquent d'en tenir informés vos invités.

RÈGLEMENT INTÉRIEUR

I. Heures d'ouverture et accès

Le Cercle sera ouvert aux Membres tous les jours ouvrables de 11 heures à 1 heure. Le Conseil pourra modifier cet horaire selon les nécessités. L'admission au Cercle ne sera plus autorisée après minuit.

Les Membres fréquentant le Cercle sont invités à s'inscrire dans le Registre tenu à cet effet dans le hall de réception.

Les Membres sont autorisés à recevoir des invités. Aucun invité ne sera admis si le Membre invitant n'est pas présent. Les invités devront également être inscrits dans le susdit Registre. Le Membre invitant veillera à ce que ses invités se conforment au présent règlement. Les Membres et leurs invités devront observer une tenue correcte et conforme au dress code du Cercle.

II. Réservation

Les Membres sont priés de réserver leur table et fixer l'heure de leur repas. Les réservations bénéficieront d'une tolérance de maximum 30 minutes. Toute demande de réservation devra être adressée au service réservation par mail : reservation@munster.lu ou par téléphone au +352 47 06 431

III. Animaux domestiques

Les animaux domestiques ne sont pas admis au Cercle.

IV. Voiturier

Un service voiturier est disponible pour les membres et les invités des membres du Cercle Munster. Le service est facturé 10€ et est encaissé par l'entreprise de voiturier.

RÈGLEMENT INTÉRIEUR

V. Règles de fonctionnement : groupes, réceptions et banquets

Va. : Prix affichés

Sauf contrat spécifique et/ou confirmation écrite d'une réservation par la direction, tous les prix affichés et les menus restent sujets à fluctuation en fonction du prix du marché des matières premières et ne sont donnés qu'à titre informatif.

Vb. : Consommations supplémentaires

Les mets et les boissons commandés pendant le repas, en supplément de ce qui est inscrit dans la feuille de réservation, sont facturés aux prix « à la carte ». Il en va de même pour les mets et boissons consommés en sus que ceux commandés dans un forfait « tout compris ».

Le menu servi aux Membres d'un groupe sera celui se trouvant sur la feuille de confirmation. Les menus « à choix unique » seront servis comme réservés à l'ensemble du Groupe.

Vc. : Réservation réception privée

Les Membres pourront organiser des réceptions privées dans les salons réservés à cet effet. Toute demande de réservation y relative devra être adressée au service réservation par mail : reservation@munster.lu ou par téléphone au +352 47 06 431

Le prix de location des salons privés sera fixé de manière discrétionnaire par la Direction. Ce prix de location ne comprendra ni le coût des repas et boissons, ni les dépenses extraordinaires qui seraient exposées.

Les salons sont attribués en fonction de leurs disponibilités et peuvent être réaffectés selon les besoins du Cercle.

RÈGLEMENT INTÉRIEUR

Vd. : Changements de réservation ou annulation

Pour les réservations de salon, les Membres sont priés de confirmer le nombre de convives du groupe 48 heures avant les festivités.

Un changement dans une réservation (date, heure, nombre de personnes, nombre de repas etc...) doit toujours être communiqué au Cercle dans le plus bref délai et être accepté par celui-ci. Le changement ou l'annulation partielle et/ou totale d'une réservation devra être adressé au service réservation par mail : reservation@munster.lu ou par téléphone au +352 47 06 431 au moins 48 heures avant l'arrivée du groupe prévue dans la réservation.

A défaut d'une annulation annoncée dans le délai de 48 heures, le nombre de menus à payer sera celui figurant sur la réservation confirmée par le Cercle et quelque soit le nombre de menus servis.

En cas d'absence de confirmation de la réservation de la part du Membre, les données figurant sur la feuille de confirmation envoyée par le Cercle seront considérées comme acceptées par le Membre.